

# Maison des parents solos – Eenoudergezinnen 'thuis JURISTE

---

## Le projet

La Maison des parents solos - Eenoudergezinnen 'thuis est un espace d'accueil et d'écoute bilingue pour les familles monoparentales qui ouvrira ses portes au mois de mai 2019.

Elle proposera un accompagnement social, juridique et psychologique.

Elle sera un lieu convivial ouvert à tous dans lequel pourront se retrouver les familles. De nombreux projets seront mis en place afin de soutenir au mieux les parents solos et leurs enfants.

Elle a été créée par la Ligue des familles, aura un agrément de centre d'aide aux personnes (CAP) - centrum voor algemeen welzijnswerk (CAW) dont les missions sont définies dans l'ordonnance relative aux centres et services de l'aide aux personnes du 7 novembre 2002 (Cocom) et sera gérée par l'asbl Cap Caw Family vzw.

*Nederlandstaligen zijn welkom.*

## Offre d'emploi : Juriste

***Sous la responsabilité de la coordination et en étroite collaboration avec le l'Assistant.e Social.e et le (la) psychologue, le(la) juriste aura pour mission de participer au lancement du projet et d'informer les familles monoparentales sur leurs droits.***

*Nederlandstaligen zijn welkom.*

### **Missions :**

- A. Assurer des permanences juridiques soit en collaboration avec l'assistant.e social.e ou lors de rendez-vous individuels avec les familles monoparentales
- B. Accompagner les personnes dans leurs démarches vis-à-vis de la justice (aide de première ligne uniquement)
- C. Identifier les relais adaptés pour répondre au mieux aux besoins des personnes
- D. Assurer des permanences d'accueil de première ligne
- E. En collaboration avec les membres de l'équipe et éventuellement avec des partenaires extérieurs, développer des projets et en assurer le suivi en fonction des besoins constatés sur le terrain
- F. Développer et utiliser le réseau de partenaires utile aux besoins des familles monoparentales
- G. Participer aux réunions de travail en équipe ou avec des partenaires extérieurs
- H. Analyser les besoins et les attentes des familles monoparentales, dans l'objectif de construire un plaidoyer en faveur de celles-ci
- I. Assurer des formations sur des thématiques en lien avec la monoparentalité
- J. Assurer le suivi administratif en lien avec la mission (rapport d'activité, statistiques, rédactions de notes, etc.)

La mission de juriste nécessitera du travail régulier en soirée et le WE ainsi que des déplacements fréquents sur tout le territoire de Bruxelles.

### **Profil requis :**

- Master en Droit
- Expérience dans l'aide juridique de 1<sup>ère</sup> ligne de minimum 5 ans
- Expérience au barreau est un atout
- Capacité d'analyse pointue de textes législatifs
- Capacités pédagogiques, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de méthode et de rigueur
- Bonne connaissance du secteur associatif bruxellois et des problématiques liées à la monoparentalité
- Une bonne connaissance du français et du néerlandais est indispensable  
La connaissance d'une 3<sup>ème</sup> langue est un atout
  
- Faire preuve de dynamisme, de pro-activité et d'autonomie
- Etre sensible au projet de la Maison des parents solos
- Avoir le contact facile

### **La Maison des parents solos offre :**

- Temps plein (38h/semaine) (4/5 temps possible)
- CDD lié à un subside d'1 an – reconduction probable
- Entrée en service : le 2 mai 2019
- Rémunération en fonction du barème en vigueur (CP 330.02 – barème 1/80)
- Lieu de travail : Forest
- Employeur : Asbl Cap Caw Family (asbl créée par la Ligue des familles dans le cadre du développement du projet Maison des parents solos)

### **Candidature :**

Une lettre de motivation et un CV sont à envoyer pour le 8 mars 2019 au plus tard à l'adresse suivante : [n.simon@liguedesfamilles.be](mailto:n.simon@liguedesfamilles.be) avec la référence « candidature Maison des parents solos - juriste ».

Si votre candidature est retenue, nous vous contacterons la semaine du 11 mars 2019 et les entretiens auront lieu le samedi 16 mars.